

Inscription aide aux devoirs (6)

Pour cette année scolaire, l'aide aux devoirs est réitéré sur les deux sites
de St Cast et du Guildo.

La commune a demandé à l'association POINT VIRGULE EMERAUDE d'intervenir sur le site des Hortensias pour la garderie de St Cast, et dans les locaux de la Garderie Municipale pour celle du Guildo.

Organisation :

- + La commune s'engage à prendre en charge, les **lundis et jeudis**, les enfants inscrits à l'aide aux devoirs dès 16h30 à la sortie de l'école et à leur fournir un goûter.
- + **Les enfants seront donc automatiquement inscrits à la garderie du soir et leur temps de présence sur les sites sera facturé à partir de 16h30**
- + **Dès 17 h**, ensemble ou par petits groupes, les enfants inscrits, seront placés sous la responsabilité des bénévoles de l'association pour faire leurs devoirs. Dès la fin, les enfants **réintégreront la garderie** et seront de nouveau sous la responsabilité des agents communaux pour la garderie du soir.

L'association et la commune s'engagent à se répartir la responsabilité des enfants inscrits à l'aide aux devoirs **les lundis et les jeudis**.

Les bénévoles et animateurs s'engagent à communiquer pour se transmettre les enfants en toute sécurité.

Une participation de 1 € sera demandée par l'association PVE.

Celle-ci devra être remise sous enveloppe aux bénévoles lors de la première séance accompagnée de ce coupon d'inscription ci-joint.

✂-----

Bulletin d'inscription de l'Aide aux devoirs avec l'association PVE

Je soussigné (e)responsable légal(e) inscrit
mon(mes) enfant(s)scolarisé(s) à l'école
..... à l'aide aux devoirs organisée par l'association « Point
Virgule Emeraude » qui en sera responsable le temps des devoirs entre 17h et 18h.

LUNDI Horaire d'arrivée des parents :.....

JEUDI Horaire d'arrivée de parents :.....

Pour nous permettre d'organiser les groupes de devoirs en fonction de vos horaires, merci de nous renseigner l'heure où vous pensez récupérer votre ou vos enfant(s).

La garderie sera facturée pour le temps de présence de l'enfant sur le site . Une participation d'1€ pour l'année à l'association PVE sera demandée (en main propre ou sous enveloppe) afin d'aider aux financements de son organisation (achats de fournitures).

Fait à _____ le _____

Signature des parents